

Mémo RLF

Étapes dans la rédaction d'une entrée de vocable

Alain Polguère

Nancy-Université & ATILF CNRS

27 novembre 2011

Table des matières

1	Caractérisation de la méthode lexicographique	1
2	Description de chaque étape	2
3	Cas particuliers	7
	Remerciements	8
	Bibliographie	8

Résumé

Nous présentons les principales étapes dans la construction d'une entrée de RLF, suivant les principes théoriques et descriptifs de la *Lexicologie Explicative et Combinatoire* (LEC). Les étapes lexicographiques sont successivement décrites, sachant que, dans la pratique, elles ne s'effectuent pas de façon strictement séquentielle. De plus, nous n'entrons pas ici dans le détail des opérations à effectuer à chaque étape, celles-ci étant tributaires des propriétés de chaque vocable traité et des outils lexicographiques disponibles pour le RLF au moment où s'effectue le traitement.

Ce mémo, un peu long, se subdivise en trois sections :

1. caractérisation générale de la méthode lexicographique (avec énumération des différentes étapes) ;
2. description de chaque étape ;
3. cas particuliers.

1 Caractérisation de la méthode lexicographique

Les principes théoriques et descriptifs de la *Lexicologie Explicative et Combinatoire* (LEC), adoptés pour la construction du RLF, sont introduits en détail dans Mel'čuk et al. (1995) et Mel'čuk (2006)¹.

Lareau (2002) offre une courte introduction en anglais aux différentes étapes à suivre pour la rédaction des entrées de la base lexicale DiCo (Polguère, 2000a,b) ; le présent document a la même visée, dans le contexte du RLF. Contrairement à Lareau (2002), nous présumons

1. Une nouvelle introduction détaillée à la lexicologie explicative et combinatoire, en français, est actuellement en cours de rédaction (Mel'čuk et Polguère, en préparation).

que le matériau linguistique à décrire a déjà été identifié et nous ne nous préoccupons pas ici du problème de l'identification de champs lexicaux et de la sélection des vocables à décrire. Nous considérons qu'un vocable donné a déjà été sélectionné et nous identifions, à partir de là, les étapes lexicographiques énumérées ci-dessous.

- I. Hypothèse sur la structure du vocable
- II. Ancrage sémantique de chaque acception
- III. Validation de la structure du vocable
- IV. Traitement de l'unité lexicale de base
 1. Ébauche de la définition
 2. Ébauche du schéma de régime
 3. Tissage des liens de fonctions lexicales
 4. Révision de l'article de l'unité lexicale de base
- V. Traitement récursif des autres acceptions
- VI. Révision et affinage de l'entrée du vocable

Ces différentes étapes de la rédaction d'une entrée seront décrites successivement, en se fondant sur le cas particulier du vocable FARDEAU pour les besoins de l'exposé.

2 Description de chaque étape

I. Hypothèse sur la structure du vocable La perspective à adopter est de présupposer que le vocable à décrire est polysémique et, donc, de chercher à identifier quelles sont ses différentes acceptions. Bien entendu, à ce stade, la structure proposée ne sera qu'une hypothèse, que la suite du traitement du vocable permettra de réviser et affiner. La consultation des corpus et l'examen attentif de la combinatoire des acceptions postulées, notamment, permet fréquemment de revenir sur le choix initial de structure polysémique.

Dans cette phase initiale, il est fondamental de fonctionner de façon introspective en cherchant par soi-même à réunir un maximum d'informations sur le vocable. Ce n'est que plus tard que l'on aura recours à des sources d'information externes (étape III, page 4, et étape VI, page 7). Si le lexicographe transgresse cette règle, il doit être conscient qu'il commet une erreur méthodologique majeure.

Si aucune polysémie ne semble se dégager de prime abord, il ne faut pas « forcer » la polysémie et l'on doit adopter l'hypothèse d'un vocable monosémique, jusqu'à ce que des données nouvelles fassent émerger d'éventuels copolysèmes en cours de traitement.

La meilleure façon de présenter une hypothèse sur la structure d'un vocable est de construire un *sommaire de l'entrée* de RLF contenant, pour chaque acception, un bref exemple illustratif, qui peut être créé de toutes pièces afin de gagner du temps dans cette phase initiale de construction de l'entrée. Notons que chaque acception doit être accompagnée de ses principales *caractéristiques grammaticales* et que les caractéristiques grammaticales partagées par toutes les acceptions doivent se reporter au niveau du vocable ; par exemple, la partie du discours et le genre, dans le cas de FARDEAU, pour lequel nous faisons l'hypothèse de structure suivante :

FARDEAU, nom commun, masc

- FARDEAU I [*Elle déposa à terre son fardeau.*]
unité lexicale (= lexie) de base – dorénavant, *ULB* ;

- FARDEAU II [*Ce secret est un fardeau trop lourd à porter.*]
acceptation métaphorique².

On remarquera que le simple fait d'identifier une acception comme étant l'ULB et de qualifier l'autre d'acception métaphorique implique que l'on a déjà procédé à une analyse sémantique approximative des lexies en question. Il n'est cependant pas nécessaire, à ce stade, d'aller plus loin, la spécification sémantique des lexies du vocable faisant l'objet de l'étape suivante.

S'il nous vient à l'esprit des phrasèmes comportant une des acceptions identifiées, il est important de les noter dès à présent dans la zone de phraséologie de l'article de RLF. Ainsi, les phrasèmes énumérés en (1) ci-dessous relèvent :

- soit de la combinatoire de FARDEAU II \Rightarrow ils devront être décrits dans son article au moyen de fonctions lexicales syntagmatiques ;
- soit de locutions formellement liées \Rightarrow ils devront posséder leur propre entrée dans le RLF³.

- (1) a. *fardeau de la dette*
b. *fardeau fiscal*
c. *fardeau des ans*

II. Ancrage sémantique des acceptions L'ancrage sémantique des acceptions permet de circonscrire le sens des acceptions par un réseau de caractéristiques suffisamment solide pour donner une existence lexicographique à chaque lexie du vocable, en l'absence d'article proprement dit. Comme l'écrit, non sans humour, Lareau (2002, p. 2) :

This will avoid eventual confusion when coming back to the record for further work (especially if this is done by another lexicographer). It helps remembering what meaning the lexicographer had in mind when creating this record and prevents hair loss.

Trois types de caractérisations sont à effectuer, dans l'ordre d'énumération ci-dessous :

1. au moins trois citations extraites de corpus (Frantext, FrWac, Internet dans son état courant, etc.)⁴ ;
2. synonymes (**Syn**) et/ou quasi-synonymes (**Syn_C**, **Syn_D**, **Syn_n**) ;
3. *forme propositionnelle* avec typage sémantique des actants, si la lexie est prédicative ;
4. *étiquette sémantique* (Polguère, 2003, 2011).

Rappelons que la hiérarchie des étiquettes sémantiques utilisées dans le DiCo est disponible sur le site du *DiCoPop* : <http://olst.ling.umontreal.ca/dicopop>.

La hiérarchie propre au RLF sera graduellement développée et rendue accessible dans les ressources lexicographiques du projet. En l'absence d'une étiquette déjà disponible dans la hiérarchie, il faut en proposer une pour la lexie à étiqueter tout en indiquant quel pourrait être le positionnement de l'étiquette proposée dans la hiérarchie existante.

Dans le cas du vocable FARDEAU, l'étape d'ancrage sémantique nous permet de déboucher sur la description suivante, à partir de la structure du vocable initialement proposée.

- FARDEAU I
~ transporté par l'être animé X
objet qu'on transporte
Syn_n : *charge, chargement*

2. Sur la numérotation des acceptions des vocables, voir par exemple Mel'čuk et Polguère (2007, p. 30).

3. Il est bien entendu aussi tout à fait possible que la suite du traitement nous amène à considérer que les syntagmes en question relèvent d'une autre acception métaphorique que FARDEAU II, acception qu'il nous faudra alors décrire.

4. Sur les exemples lexicographiques, consulter le Mémo RLF Benoit et al. (2011)

- FARDEAU II

~ de Y pour la personne X

qqch. qui crée une situation difficile

[Étiquette proposée en tant qu'étiquette dérivée de type **S₁** de l'étiquette existante situation difficile]

Syn_∩ : *charge, poids; responsabilité*

On notera que les informations sont présentées dans l'ordre lexicographique canonique de la LEC et non dans l'ordre dans lequel nous venons de recommander de les construire. Il s'agit d'informations qui doivent être entrées directement dans la base lexicographique (pour nous, le RLF).

III. Validation de la structure du vocable Arrivé à ce stade, le lexicographe possède une hypothèse forte sur la structure du vocable à décrire, hypothèse issue principalement d'un recours à l'*introspection*⁵. Il convient maintenant de confronter cette hypothèse (i) aux faits de langue véritables et (ii) aux modélisations lexicographiques existantes.

Dans le premier cas, on va examiner avec une certaine systématisme les occurrences d'emploi des lexies de notre vocable dans nos corpus de référence, au moyen d'un concordancier. Il faut s'assurer que chaque occurrence rencontrée correspond bien à une acception que nous avons identifiée. Dans le cas contraire, s'il s'agit d'une omission de notre part (et non d'un emploi relevant de l'effet de style, etc.), on complètera la structure initialement proposée. Bien entendu, dans le cas où un très grand nombre d'occurrences est retourné par le concordancier, on procédera par échantillonnage. Il est hors de question d'examiner manuellement des centaines de milliers d'occurrences. Ce premier examen des corpus est l'occasion de noter dans la zone de phraséologie des lexies concernées les collocatifs qui devront être décrits plus tard au moyen des fonctions lexicales (voir ci-dessous, étape IV.3, page 5). Au besoin, on note les exemples intéressants d'emploi de ces collocatifs que l'on aurait pu relever grâce au concordancier.

Dans le second cas, on consulte les entrées de dictionnaires de référence – pour nous, avant tout le TLFi, le *Petit Robert* et le dictionnaire d'Antidote⁶ – afin de repérer d'éventuelles omissions. Cet examen des dictionnaires doit se faire d'une façon critique, en évaluant leurs descriptions lexicographiques à l'aune de notre propre approche théorique et descriptive.

Rappelons – on le fera jamais assez – que c'est seulement à ce stade du traitement que l'on s'écarte d'une approche introspective. Il est essentiel de toujours commencer par des hypothèses introspectives avant d'aller consulter des corpus et des descriptions lexicographiques de référence. Il faut appliquer notre logique descriptive en premier, au besoin sur des données incomplètes (ou même fausses).

IV. Traitement de l'unité lexicale de base (ULB) La structure du vocable étant solidement établie, on peut entamer la construction méthodique de tous les articles de lexies en commençant, bien évidemment, par l'ULB.

5. *Principalement*, car l'ancrage sémantique comporte un recours aux corpus visant à recueillir un minimum de citations illustratives de chaque acception identifiée. Cette consultation des corpus, cependant, sert avant tout à récupérer des faits de langue pour illustrer notre description, et non à identifier de nouvelles caractéristiques du vocable décrit.

6. Cette liste n'est pas exhaustive. Le *Lexis* de Larousse, par exemple, est aussi une source très intéressante à consulter.

IV.1. Ébauche de la définition Nous possédons déjà un squelette de définition grâce au travail effectué à l'étape II (page 3) : le *definiendum* nous est donné par la forme propositionnelle et la composante centrale du *definiens* a été ébauchée grâce à l'identification d'une étiquette sémantique.

Dans le futur, nous allons extraire des patrons définitionnels qui seront associés aux étiquettes sémantiques majeures de la hiérarchie. Par exemple, un lexicographe voulant définir une lexie nominale dénotant un sentiment devrait avoir à sa disposition un schéma canonique de définition des noms de sentiments, schéma à partir duquel il pourra ébaucher sa définition. En l'absence de patrons définitionnels déjà établis, il faut proposer une définition en cherchant à bien expliciter la structure interne de celle-ci et à bien être conscient de la raison pour laquelle on introduit telle ou telle composante périphérique.

Dans le cas de FARDEAU I, on pourra proposer la définition suivante en utilisant le type de balisage (ici, en **police non proportionnelle**) mis au point dans le cadre du projet Definiens (Barque et al., 2010; Barque et Polguère, à paraître) ⁷ :

- (2) fardeau I transporté par l'être animé X
 =
 <CC>objet transporté par l'être animé X<\CC>
 • <PC role="poids">très pesant<\PC>
 • <PC role="effet">dont le transport fatigue X<\PC>

IV.2. Ébauche du schéma de régime Le *schéma de régime* (Milićević, 2009) doit être ébauché à ce stade car, en mettant clairement au jour le mode d'expression syntaxique des actants auprès du mot-vedette, il va nous guider dans l'étape suivante de tissage des liens de fonctions lexicales, de nombreuses fonctions lexicales étant impliquées dans l'expression des actants.

Le régime de FARDEAU I est très simple ⁸ :

- (3)

1 = I
1. <i>de</i> N
2. A _{poss}

Si le régime que l'on veut encoder n'est pas disponible directement par menu pour affichage dans l'environnement d'édition lexicographique, il est toujours possible d'en donner une version « linéarisée », en utilisant le mode d'encodage du DiCo. Par exemple, pour le tableau donné ci-dessus :

- (4) X = I = de N, A-poss

IV.3. Tissage des liens de fonctions lexicales On peut maintenant entamer le tissage des liens de fonctions lexicales, en suivant l'ordre canonique de présentation de ceux-ci dans les modélisations de la LEC – voir, par exemple, Mel'čuk et al. (1999).

Il est important à ce stade de prendre en considération tout ce qui a été établi à propos du mot-vedette afin de procéder avec un maximum de logique et d'anticiper les fonctions lexicales qui peuvent être pertinentes pour l'article en construction. Les *rules of thumb* à

7. La version sans balisage du definiens, format « dictionnaire », pourrait être :
objet très pesant transporté par l'être animé X, dont le transport fatigue X.

8. Les schémas de régimes complets du RLF devront contenir la spécification des noms de dépendances syntaxiques régies par le mot-vedette, tel qu'indiqué dans les régimes donnés dans Milićević (2009). Nous ignorons pour l'instant cet aspect de la question.

appliquer forment un système très riche et complexe, qui n’a encore jamais été clairement décrit et qui s’acquiert véritablement par la pratique lexicographique.

Voici, à titre d’illustration, quatre exemples de règles de ce type.

1. Il existe des fonctions lexicales compatibles avec toutes les lexies pleines (**Syn**) ou avec un nombre extrêmement élevé de celles-ci (**Magn**). Ces fonctions lexicales doivent systématiquement être envisagées, quelle que soit la lexie décrite.
2. Il existe des liens logiques entre partie du discours du mot-vedette et présence attendue d’un lien de fonction lexicale : pour toute lexie nominale dénotant un fait (et non une entité), il faut regarder s’il existe un **V₀** ; pour toute lexie verbale, il faut regarder s’il existe un **S₀** ; etc.
3. Si une lexie est prédicative, il faut systématiquement considérer les fonctions lexicales paradigmatiques du type **S_i**, **A_i**, etc.
4. Une lexie qui est un quasi-prédictat sémantique – comme FARDEAU I – ou un nom sémantique ne peut pas contrôler de verbe support. On peut donc anticiper l’absence de fonctions lexicales de la famille des **Oper_i**, **Func_i** et **Labor_{ij}**.

La lexie FARDEAU I dénotant par contre un objet physique que l’on transporte, ce qui l’apparente à un artéfact, on peut anticiper la présence de liens **Real₁** :

(5) **Real₁** : *porter, transporter* [ART ~] ; *supporter* [ART ~]

Il faut bien entendu chercher à être le plus exhaustif possible dans la modélisation des liens de fonctions lexicales. Néanmoins, il est essentiel de garder à l’esprit que le caractère logique et cohérent de la description proposée doit être privilégié.

Il est infiniment moins grave d’avoir oublié d’encoder un lien de fonction lexicale que de l’avoir encodé de la mauvaise façon, surtout si l’encodage proposé est logiquement incohérent vis-à-vis du reste de la modélisation.

IV.4. Révision de l’article de l’ULB Il faut maintenant procéder à une étape de révision de l’article de l’ULB qui a pour but de vérifier sa cohérence interne. Cette étape sera notamment l’occasion de vérifier que la définition lexicographique que nous avons ébauchée dans l’étape IV.1 (page 5) est bien en harmonie avec tous les liens paradigmatiques et toute la combinatoire identifiés.

Les étapes IV.1-4 sont principalement fondées sur une approche introspective. Il est cependant utile à ce stade de vérifier que les dictionnaires de référence n’ont pas introduit dans leur définition du mot-vedette des composantes importantes qui nous auraient échappé.

V. Traitement récursif des autres acceptions Maintenant que l’on dispose d’une description solide de l’ULB, on doit traiter chaque autre acception du vocable en appliquant pratiquement la même méthode de façon récursive. Deux distinctions notables doivent être mentionnées ici.

Premièrement, la rédaction des définitions des acceptions qui ne sont pas l’ULB du vocable doit tenir compte de la nécessité de modéliser les *points sémantiques* entre copolysèmes. Cela peut nous amener d’ailleurs à revenir sur une définition précédemment construite, la nécessité d’élucider un lien métaphorique, par exemple, nous forçant à mettre au jour une composante sémantique dans la définition de la lexie servant de source à la métaphore. Ainsi, il est possible que notre définition initiale de FARDEAU I donnée en (2), page 5, ne permette pas de rendre assez clairement compte de la métaphore en jeu dans FARDEAU II, où quelque chose qui est un fardeau II pour quelqu’un n’est pas seulement quelque chose de pénible, mais aussi quelque chose qui l’empêche de faire ce qu’il a à faire. On devrait alors compléter la composante

périphérique de la définition (2) pour indiquer que le fardeau I porté par X est aussi quelque chose qui entrave le bon déplacement de X.

- (6) fardeau I transporté par l'être animé X
=
<CC>objet transporté par l'être animé X<\CC>
• <PC role="poids">très pesant<\PC>
• <PC role="effet">dont le transport fatigue X et l'em-
pêche d'avancer comme il le faudrait<\PC>

Deuxièmement, il est important d'utiliser une *approche analogique* lors de la description des copolysèmes. Une acception métaphorique partagera souvent de nombreuses propriétés de combinatoire avec l'acception source de la métaphore. Il est d'ailleurs intéressant de noter, pour ce qui est des collocations, qu'un glissement métaphorique peut se répercuter au niveau des collocatifs des lexies décrites; voir, par exemple : *supporter I* [= **Real**₁] *un fardeau I* ~ *supporter II* [= **Oper**₁] *un fardeau II*, où **SUPPORTER I** dénote un fait relevant de la réalité physique et **SUPPORTER II** un fait relevant de la réalité psychique.

Nous ne pouvons entrer ici plus avant dans le sujet de l'utilisation de l'analogie en lexicographie. Mentionnons simplement qu'elle joue un rôle essentiel. Nous décrivons ici une méthode de rédaction d'entrées de RLF en présupposant qu'il n'existe aucune entrée de RLF déjà construite qui pourrait servir de point de départ à notre travail. Or, dans les faits, une fois qu'une entrée existe, elle doit inspirer la rédaction de l'entrée de tout vocable dont l'ULB est en relation de quasi-synonymie ou, tout au moins, de forte proximité sémantique avec la lexie déjà décrite.

VI. Révision et affinage de l'entrée du vocable Comme lors de l'étape III de validation de la structure du vocable (page 4), on doit procéder maintenant à une validation de la description effectuée en quittant l'approche introspective et en allant systématiquement consulter les corpus et dictionnaires. Ceux-ci nous permettront notamment de compléter les liens paradigmatiques et syntagmatiques que nous auront encodés lors du tissage des liens de fonctions lexicales. On pourra aussi enrichir les zones d'exemples en introduisant plus de citations.

3 Cas particuliers

Pour conclure, mentionnons que la méthode présentée dans ce document vise les lexies les plus « ordinaires ». Elle doit être adaptée pour chaque cas particulier. Citons trois d'entre eux.

1. Notre méthode permet d'obtenir une description assez complète des lexies qui sont des lexèmes. Les locutions, quant à elles, doivent aussi être décrites sur le plan de leur structure (syntaxique) interne et de leur comportement spécifique en regard de l'applicabilité des règles grammaticales générales.
2. Les lexies qui sont utilisées exclusivement comme collocatifs – par exemple, l'**AntiBon** **LOURD** que l'on trouve dans *lourd silence* – ne peuvent être décrites dans leur sens et leur combinatoire que de façon vague, puisqu'elles ne s'incarnent véritablement qu'au sein de collocations spécifiques, elles-mêmes modélisées dans l'article de leur base.
3. Les lexies exprimant des significations grammaticales doivent recevoir des descriptions sur mesure, fortement connectées au système grammaticale de la langue. Ainsi, l'auxiliaire **AVOIR** du passé composé ne va bien évidemment pas recevoir de définition paraphrastique. Son sens sera spécifié relativement au grammème qu'il permet d'exprimer.

Sa combinatoire est aussi tout à fait particulière et doit être modélisée avec des outils descriptifs appropriés.

Nous avons présenté une méthodologie de rédaction des entrées de RLF en restant volontairement au niveau le plus superficiel, sans entrer dans le détail de chaque étape de traitement. Il est impossible de faire autrement si l'on veut garder au présent document sa nature de mémo. Il est surtout impossible d'anticiper ici l'infinité de problèmes ponctuels qui peuvent surgir en cours de rédaction d'un article lexicographique.

La technique lexicographique s'apprend de façon non linéaire et essentiellement par la pratique.

Remerciements

Merci à Anaïs Ferté, François Lareau, Veronika Lux, Igor Mel'čuk et Dorota Sikora pour leurs commentaires.

Bibliographie

Lucie Barque, Alexis Nasr et Alain Polguère. From the Definitions of the *Trésor de la Langue Française* To a Semantic Database of the French Language. Dans Anne Dykstra et Tanneke Schoonheim, dir., *Proceedings of the XIV Euralex International Congress*, pages 245–252, Leeuwarden (Pays-Bas), 6–10 juillet 2010, 2010. Fryske Akademy.

Lucie Barque et Alain Polguère. Enrichissement formel des définitions du *Trésor de la Langue Française informatisé* (TLFi) dans une perspective lexicographique. *Lexique*, 22, à paraître. Numéro sur la métalexigraphie dirigé par Nathalie Gasiglia.

Jean-Luc Benoit, Veronika Lux-Pogodalla et Alain Polguère. Mémo RLF. Exemples lexicographiques. Rapport technique, Projet RELIEF/RLF, ATILF CNRS, 8 pages, 2011.

François Lareau. A practical guide to writing *DiCo* entries. Dans *Proceedings of PAPILLON 2002 International Workshop on Multilingual Lexical Databases*, Tokyo, 16–18 July 2002.

Igor Mel'čuk. Explanatory Combinatorial Dictionary. Dans Giandomenico Sica, dir., *Open Problems in Linguistics and Lexicography*, pages 225–355. Polimetrica, Monza, 2006.

Igor Mel'čuk, Nadia Arbachevsky-Jumarie, Lidijia Iordanskaja, Suzanne Mantha et Alain Polguère. *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques IV*. 347 pages. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1999. Fonctions lexicales standards simples et champs lexicaux du DEC, pages 75–84.

Igor Mel'čuk, André Clas et Alain Polguère. *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. 256 pages. Duculot, Paris/Louvain-la-Neuve, 1995.

Igor Mel'čuk et Alain Polguère. *Lexique actif du français. L'apprentissage du vocabulaire fondé sur 20 000 dérivations sémantiques et collocations du français*. Champs linguistiques, 525 pages. De Boeck & Larcier, Bruxelles, 2007.

Igor Mel'čuk et Alain Polguère. *Lexicologie théorique et descriptive*. Hermes-Lavoisier, Paris, en préparation.

Jasmina Milićević. Schéma de régime : le pont entre le lexique et la grammaire. *Langages*, 176:94–116, décembre 2009. Numéro sur « Les représentations des structures prédicats-arguments », dirigé par Margarita Alonso Ramos, Collin F. Baker, Angels Catena, Aude Grezka, Jasmina Milićević et Leo Wanner.

Alain Polguère. Towards a theoretically-motivated general public dictionary of semantic derivations and collocations for French. Dans *Proceedings of EURALEX'2000*, pages 517–527, Stuttgart, 2000a.

Alain Polguère. Une base de données lexicales du français et ses applications possibles en didactique. *Revue de linguistique et de didactique des langues (Lidil)*, 21:75–97, 2000b.

Alain Polguère. Étiquetage sémantique des lexies dans la base de données DiCo. *Traitement Automatique des Langues (TAL)*, 44(2):39–68, 2003. Paris, Lavoisier.

Alain Polguère. Classification sémantique des lexies fondée sur le paraphrasage. *Cahiers de lexicologie*, 98:197–211, 2011. « Du lexique aux dictionnaires en passant par la grammaire. Hommages à Chai-song Hong », Seong Heon Lee (dir.), Paris, Classiques Garnier.